

22 mai 2023 -11:59

COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence Interministérielle Santé publique

Covid-19 : fin du test PCR / RAT pour la population générale, les personnes asymptomatiques et les résidents des centres de soins.

Compte tenu de l'évolution favorable de la pandémie, tant en termes de circulation du virus, d'infections, que d'hospitalisations, la Conférence Interministérielle de Santé publique (CIM) a décidé d'adapter la stratégie de dépistage du Covid-19.

Lors de la dernière CIM, les mesures d'isolement avaient été adaptées (voir [COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence Interministérielle Santé publique | News.belgium](#)). Désormais, les tests PCR et RAT ne sont plus recommandés pour la population générale, les patients asymptomatiques ou les résidents des établissements de soins collectifs (ambulatoires et hospitaliers, y compris les transports de patients et les soins préhospitaliers d'urgence), à l'exception de quelques indications très limitées. Les autotests restent disponibles.

Cette décision fait suite à l'avis scientifique du Risk Assessment Group (RAG), à la contribution des experts consultatifs du Conseil Supérieur de la Santé et à la position du Risk Management Group (RMG).

La nouvelle politique de testing entrera en vigueur dès la publication de la mise à jour des recommandations sur le site de Sciensano, à savoir le 23 mai 2023.

La définition de la stratégie de dépistage pour les patients symptomatiques est plus complexe et dépend de nombreux facteurs (état de santé du patient, l'âge, le degré d'immunodépression/déficience,...). Les discussions se poursuivront donc au sein du RMG sur base de l'avis du Conseil Supérieur de la Santé et sera déterminée au plus tard le 1er juin 2023, lors de la prochaine Conférence Interministérielle Santé publique.

Les ministres soulignent toutefois qu'il sera possible d'intensifier à nouveau la stratégie de testing si la situation épidémiologique se dégrade et qu'un nouveau variant présentant des caractéristiques plus graves se manifeste.

Ce communiqué de presse est préparé au nom des ministres suivants, qui font partie de la CIM Santé publique :

Antonios Antoniadis - Communauté germanophone (Président de la CIM)

Christie Morreale - Région wallonne

Hilde Crevits - Flandre

Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral

Valérie Glatigny - Communauté française

Bénédicte Linard - Communauté française

Alain Maron - Communauté commune et Commission de la Communauté française

Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande

Le CIM Santé publique est organisé et soutenu par la DG Santé du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be